



FICHE PROSPECTIVE DES METIERS DE LA BIODIVERSITE



Famille « PRODUCTION AGRICOLE & FORESTIÈRE »

• Les métiers

Cette fiche traite spécifiquement des secteurs de l'agriculture et de la forêt, et se centre sur les métiers de la production et de l'exploitation ainsi que du conseil et de l'expertise technique et réglementaire.

Les ouvriers agricoles ou forestiers ainsi que les techniciens biodiversité, sont les métiers plus particulièrement concernés par les problématiques de la biodiversité.

> **L'ouvrier d'exploitation agricole**

Il assure des tâches liées à la préparation d'une parcelle, il entretient, aménage, cultive des terrains en adéquation avec son environnement, et peut en outre élever un cheptel ou assurer des travaux spécialisés tels que les travaux viticoles. Il s'occupe également parfois de l'entretien des équipements et du bâti.

> **L'ouvrier d'exploitation forestière**

Il a pour mission de produire des bois de qualité (abattage, débardage,...) mais assure aussi les travaux de reboisement et de sylviculture (taille, élagage, nettoyage des coupes,...) dans le respect du bon état sanitaire de la forêt.

> **Le technicien agricole ou forestier en biodiversité**

Il conseille et assiste les professionnels du secteur, tant sur le champ technique que réglementaire. Il peut être amené à élaborer des plans de gestion patrimoniale de sites.

• L'emploi

« LA STRUCTURE DE L'EMPLOI »

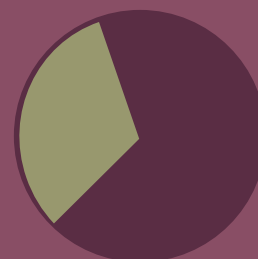
30 000 entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux emploient 54 000 salariés permanents ou saisonniers. Les métiers concernés par la biodiversité représentent près de 9 000 emplois.

Les ouvriers agricoles ou forestiers sont largement majoritaires dans cette famille d'emploi. Le métier de technicien en biodiversité, estimé à près de 430 emplois, est en développement.

Source : INSEE - CROISEMENT NAF PCS 2010 à 2012

PART DU SECTEUR SUR TOTAL EMPLOI CONTRIBUANT À LA BIODIVERSITÉ (47 288)

32 %



Source : Etude Aten/Afpa Oct. 2014

• Évolutions du secteur

Les évolutions économiques

Dans un contexte de forte volatilité des prix de l'énergie et de libéralisation accrue des échanges, on risque d'assister à de profondes évolutions des secteurs de l'agriculture et de la forêt dans les prochaines années. Trois éléments sont à souligner :

> L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le secteur s'est engagé dans une démarche qualité qui intègre des exigences favorables à la biodiversité, mais au prix de baisses significatives des rendements. Ces exigences concernent notamment la réduction des importations (bilan carbone) et des produits phytosanitaires.

> LES SERVICES HORS REVENU AGRICOLE DIRECT

Il faut noter le rôle de l'agriculture en terme de préservation de l'écosystème (limitation des pollutions des nappes phréatiques, maintien de l'équilibre faunistique et floristique), et de son rôle d'information sur son écosystème (agritourisme).

Une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de rémunération sur ces activités connexes de préservation (par exemple, sous la forme de mécanismes de compensation) est en cours.

> LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le recyclage des déchets organiques favorise le fonctionnement en autonomie des exploitations, avec notamment la création de biocarburant par processus de méthanisation et d'engrais par le principe de l'épandage.

La récupération des eaux de pluie, l'amélioration des systèmes de drainage, les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques et solaires, pompes à chaleur, puits canadiens ...) viendront réduire les consommations énergétiques.

De plus, elles peuvent fournir un complément de revenu, mais leur développement dépend des politiques nationales et territoriales, du potentiel de développement et des dynamiques locales.

La gestion durable des forêts ou l'aménagement écosystémique des forêts est un mode de gestion forestière écologique qui fixe des critères, indicateurs et objectifs sociaux et environnementaux, en plus des objectifs économiques à la gestion forestière. Elle vise le maintien ou une gestion restauratoire de la biodiversité, pour une viabilité ou une meilleure résilience de l'ensemble des écosystèmes forestiers tout en répondant aux besoins socioéconomiques d'utilisation des ressources forestières, du bois, de la faune, de la flore, de la fonge ou des aménités paysagères.

Les évolutions sociales

La baisse du nombre d'agriculteurs, due aux conditions économiques, sociales et climatiques difficiles, a des conséquences sur l'entretien des espaces naturels.

L'agriculteur aujourd'hui, n'a plus pour seule mission de satisfaire les besoins alimentaires mais doit répondre aux attentes diversifiées des consommateurs, de plus en plus responsables et exigeants en matière de qualité des produits, passant de consommateurs à consomm-acteurs. Entre rentabilité et respect de l'environnement, les agriculteurs doivent se déterminer.

d'implantation des cultures, désherbage sélectif, production intégrée, agriculture biologique, organisation de rotations longues et diversifiées, utilisation de cultures associées, de variétés moins sensibles aux maladies, etc. Les baisses de rendement et de marge sont souvent compensées par des économies sur les consommations intermédiaires (énergie, fertilisants et pesticides).



Crédit photo : © Laurent Mignaux - MEDDE

Les évolutions techniques

Les entreprises agricoles et forestières sont généralement équipées en matériels hautement technologique (guidage GPS, cartographie numérique, ...)

> Certaines évolutions techniques allant dans le sens d'une amélioration des effets de l'agriculture sur la biodiversité sont adoptées par un certain nombre d'agriculteurs : systèmes de culture dits à bas niveaux d'intrants, techniques de simplification du travail du sol et

> Concernant la filière bois : on constate une évolution importante de la mécanisation des travaux d'abattage, ainsi qu'une augmentation de la technicité des opérations de reboisement, élagage et nettoyage des coupes.

Les évolutions organisationnelles

Il semble nécessaire de développer un réseau de fermes d'expérimentation permettant d'élaborer et de diffuser des pratiques innovantes et des références techniques.

L'Association des Régions de France a engagé un grand nombre d'actions : l'aide à la formation, l'entrée dans le métier, les soutiens au développement de l'agriculture biologique, la valorisation de la biomasse, les économies d'énergie... un réel besoin de croiser les actions de niveau national avec les initiatives prises sur les territoires régionaux se manifeste.

Le secteur s'oriente vers un nouveau schéma de distribution (AMAP, réseaux courts de distribution) lui permettant de s'affranchir des centrales d'achats de la grande distribution, et de toucher directement le consommateur.

Les évolutions réglementaires

La certification des bonnes pratiques est encouragée. Dans les mesures retenues lors du Grenelle de l'environnement, l'une visait à engager 50% des exploitations dans la démarche de certification environnementale dès 2012. De même, il est précisé l'objectif de 20% de la production issue de l'agriculture biologique en 2020. Ces diverses labellisations complètent les labels existants :

- HQE, HVE, QSE
- Agrobiologie AB
- Énergie, plan de performance énergétique
- Bilan carbone, bilan planète
- Démarche qualité environnementale

À noter : La haute vallée de la Drôme a obtenu en 2013 le 1^{er} label «**biovallée**».

Dorénavant, la politique agricole commune (PAC) conditionne certaines aides et subventions aux conditions de productions respectueuses de l'environnement.

Les évolutions politiques

Le programme DIVA (Action Publique, Agriculture et Biodiversité) lancé en 2000 par le Ministère de l'Écologie, a permis de mieux comprendre la façon dont les actions publiques peuvent répondre aux enjeux de préservation et de gestion de la biodiversité par l'agriculture.

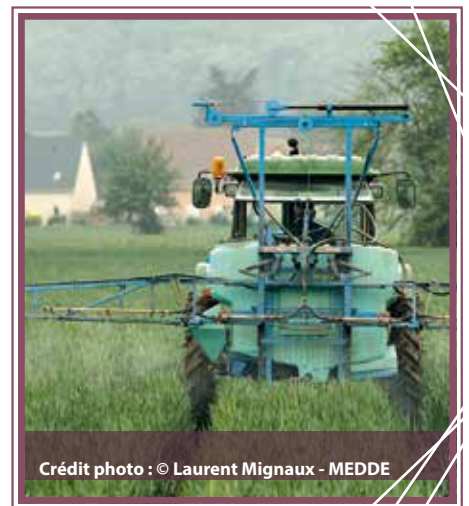
Le terme « **agro-écologie** » est de plus en plus présent dans les publications scientifiques afin de désigner un nouveau modèle agricole, qui concilierait les enjeux économiques et environnementaux de l'agriculture. Les deux grands principes qui fondent l'agro-écologie sont l'accroissement de la biodiversité et le renforcement des réglementations biologiques.

Cette démarche, soutenue par le Ministère de l'Agriculture, veut « promouvoir un modèle agricole plus respectueux de l'environnement » et « renforcer la performance des agriculteurs », est

désormais inscrite dans **la loi d'avenir** pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, parue le 14 Janvier 2014.

Le système recherche-formation et les politiques publiques ont un rôle majeur à jouer pour accompagner cette transition et proposer des outils d'incitation au niveau individuel, collectif et des filières.

De fait, pour accompagner et fédérer le foisonnement d'initiatives de terrain, la transition agro-écologique est aujourd'hui inscrite dans les axes prioritaires du CIRAD et de l'INRA ainsi que dans les travaux du CEMAGREF et du CNRS.



Crédit photo : © Laurent Mignaux - MEDDE

• Évolutions des métiers

Les évolutions citées conduisent à identifier un élargissement du champ d'intervention des ouvriers agricoles : rôle de préservation du territoire, rôle d'information du public dans le cadre de l'éco-tourisme, rôle commercial dans les réseaux de distribution directs aux consommateurs, ...

Dans le secteur de l'exploitation forestière, la forte évolution de la mécanisation des travaux d'abattage, d'élagage ou de reboisement, rend indispensable un développement des compétences en conduite et entretien des matériels. La question de la sécurité, de la préparation et de l'utilisation des matériels

est au cœur des préoccupations des entreprises concernées. Le passage d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique modifie profondément le métier, tant dans ses pratiques techniques que dans l'approche même du métier. Le taux de rendement n'est plus le 1^{er} objectif.

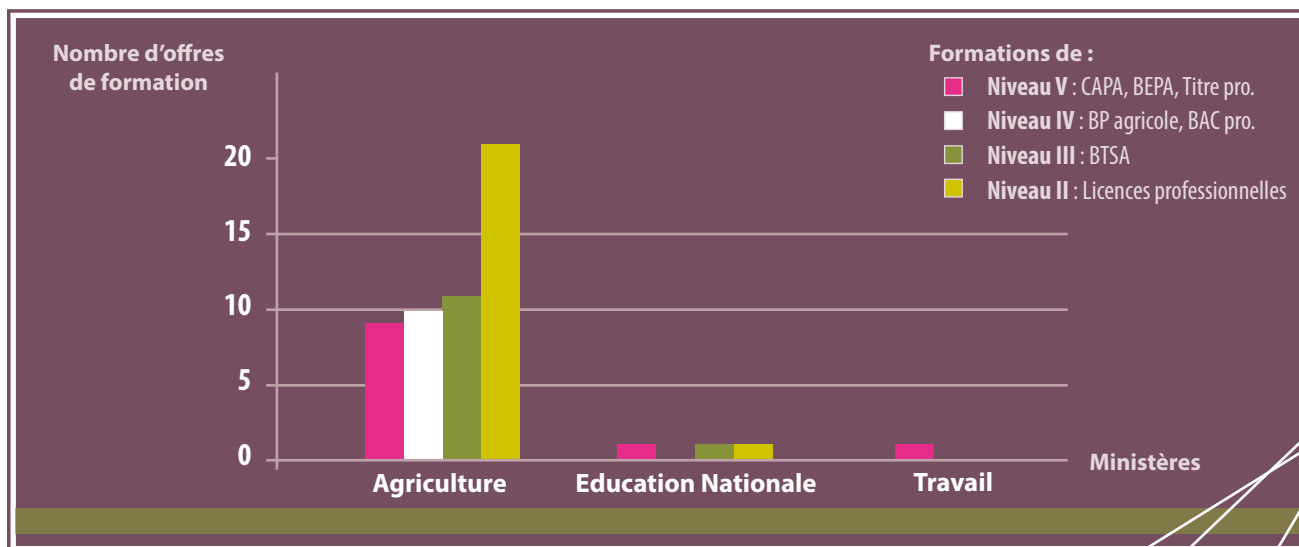
La question devient plutôt « Comment produire en conservant et améliorant les ressources mobilisées ? » (qualité des sols et de l'eau, protection des sols contre le ravinement et l'érosion, adaptation des cultures au contexte spécifique des terrains, respect des zones inondables, etc.).

*Notez l'augmentation des demandes de recrutement de **techniciens agricoles ou forestiers en biodiversité**, dont le rôle est de conseiller et assister les professionnels de l'agriculture ou de la forêt, sur le champ technique et réglementaire. Ils peuvent être amenés à élaborer des plans de gestion patrimoniale d'un site. Leur champ d'intervention se renforce sur l'application des normes, le suivi de la réglementation, l'usage des divers types de recyclage, la mise en œuvre des énergies renouvelables et les techniques permettant l'autonomie de l'exploitation.*



Famille « PRODUCTION AGRICOLE ET FORESTIÈRE »

• Offre de formation qualifiante



On constate le développement de licences professionnelles dans le domaine de la production agricole en lien avec le développement durable, l'agriculture biologique, l'agriculture raisonnée et la protection de l'environnement, permettant une meilleure adaptation des diplômés à l'emploi.

• Préconisations d'évolution de l'offre de formation

L'offre de formation doit s'engager sur la voie de l'agro-écologie. Cela nécessite des changements de pratiques importants dans la conduite des exploitations, mais aussi des manières différentes de raisonner le travail avec le milieu vivant.

Dans la réussite à grande échelle de cette transition, l'enseignement agricole a un rôle primordial à jouer en tant que dispositif de formation des agriculteurs.

> LE PLAN D' ACTIONS « ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT »

Engagé en 2013, il a pour objectif de donner les moyens à l'enseignement agricole de former les élèves aux méthodes de production alternatives, plus durables économiquement et écologiquement. D'une durée de 4 ans, il se décline en 4 axes :

> La rénovation des référentiels des diplômes

Les référentiels devront intégrer les méthodes de production alternatives. Une évolution est déjà engagée depuis 2014 pour le BTSA « Analyse et conduite des systèmes d'exploitation ». Le nouveau référentiel du baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'exploitation agricole » est prévu pour la rentrée 2015.

> Renforcer la gouvernance territoriale

C'est dans les territoires que se réaliseront les principales avancées vers la transition agro-écologique.

> La transformation des exploitations agricoles des établissements vers de véritables systèmes de production agro-écologiques

Plusieurs actions sont prévues pour que les établissements initient des projets au service de la performance environnementale, notamment en réduisant l'utilisation d'intrants et en renforçant la performance sanitaire de leurs troupeaux. (74% de ces exploitations avaient au moins un projet concernant une orientation agro-écologique en 2013).

> Apprendre à enseigner autrement, pour produire autrement

La formation des personnels des établissements sera repensée pour enrichir leur connaissance des processus biologiques à l'œuvre dans le fonctionnement des agrosystèmes et leur capacité à transmettre la remise en question que nécessite la transition vers l'agro-écologie.

<http://metiers-biodiversite.fr/>

